

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE



COMMUNE D'AY-SUR-MOSELLE



PLAN LOCAL D'URBANISME



5.a. Servitudes d'Utilité Publique



APPROBATION DE LA REVISION
DU P.O.S. EN P.L.U.
PAR D.C.M. DU 03/10/08
APPROBATION DE LA
MODIFICATION DU P.L.U.
PAR D.C.M DU 08/03/13

AY SUR MOSELLE

Tableau des Servitudes d'utilité Publique affectant l'occupation du sol

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
EL3	Servitudes de halage et de marchepied.	Article L2131-2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.	Décret n° 56.1033 du 13.10.1956 modifié par la loi n° 64.1245 du 16.12.1964.	Service de la Navigation du Nord-Est 28, Boulevard Albert 1er Case Officielle N° 62 54036 NANCY Cedex
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi de finances du 13 Juillet 1925. Art. 35 de la loi n° 46-628 du 8 Avril 1946 modifiée, Décret n° 67-886 du 6 Octobre 1967, Décret n° 70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 Juin 1970.	Lignes 63 KV : -MONDELANGE - SAINT JULIEN, -RICHEMONT - SAFE 1 (Double Terne), - RICHEMONT - SAFE 2 (Double Terne)	R.T.E.- Transport Electricité Est, G.E.T.-LORRAINE, 12, rue des Feivres, B.P. 35120, 57073 METZ CEDEX 3
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.	Article 12 modifié de la loi du 15 juin 1906. Art. 298 de la loi de finances du 13 Juillet 1925. Art. 35 de la loi n° 46-628 du 8 Avril 1946 modifiée, Décret n° 67-886 du 6 Octobre 1967, Décret n° 70-492 du 11 juin 1970, Circulaire 70-13 du 24 Juin 1970.	Ligne 17,5 KV ARGANCY - TREMERY et dérivation Conventions	URM 2bis, rue Ardant du Picq BP 10102 57014 METZ CEDEX 01
INFO	Canalisations AIR LIQUIDE	-	Pour information.	Société L'AIR LIQUIDE Centrale de Richemont Service Canalisations 57270 RICHEMONT

**APPROBATION DE LA REVISION
DU P.O.S. EN P.L.U.
PAR D.C.M. DU 03/10/08**

CODE	NOM OFFICIEL	TEXTES LEGISLATIFS	ACTE L'INSTITUANT	SERVICE RESPONSABLE
PPRi	Servitudes résultant des Plans de Prévention des Risques naturels (P.P.R.) - Inondations.	Périmètre institué en application de la loi n° 95-101 du 02.02.1995 et du décret n° 95-1089 du 05.10.1995 qui abroge l'article R.111.3 du Code de l'urbanisme.	Le Plan de Prévention du Risque naturel "Inondations" de la Vallée de la Moselle est approuvé par arrêté préfectoral du 01/12/2006. Le dossier PPR comporte un règlement, un rapport de présentation et un plan de zonage 1/5000e.	Direction Départementale de l'Équipement, S.A.H./Urbanisme des Risques et Environnement, 17, quai Paul Wiltzer, B.P. 31035, 57036 METZ CEDEX 01
PT3	Servitudes relatives aux réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques.	Article L 45-1 à L 48 et L 53 du Code des PTT (loi n° 96-659 du 26.07.1996 de Réglementation des télécommunications). Article D 408 et D 411 du Code des Postes et Télécommunications.	Câbles T.R.N. N°s 57-16 HAGONDANGE- AY SUR MOSELLE et 1351 MALROY-AY SUR MOSELLE	Direction Régionale de France TELECOM 103, rue aux Arènes - B.P. 9019 57037 METZ Cedex 1
T7	Servitudes aéronautiques instituées pour la protection de la circulation aérienne, Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.	Articles R. 244.1 et D. 244.1 à D. 244.4 du Code de l'aviation civile (Plan circulaire horizontal de rayon 24 Km centré sur l'aérodrome).	Aérodrome de METZ - FRESCATY.	Direction Départementale de l'Équipement, Subdivision des Bases Aériennes, 57685 AUGNY